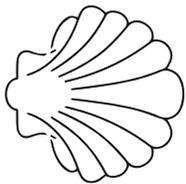


LA COQUILLE



Édition n° 57
Commune de Vandœuvres
Été 2023



LA COOQUILLE



SOMMAIRE

Éditorial	6
Actualité	8
Vie communale	14
Gens d'ici	32
Brèves	42
Informations communales	56
Courrier des lecteurs	76

UNE COQUILLE PLEINE D'INFOS!

Chers lecteurs,

Voici l'arrivée de l'été et des températures clémentes qui nous permettent de vivre dehors et de profiter du soleil ainsi que de notre magnifique campagne.

Le menu de cette édition de la *Coquille* vous mettra l'eau à la bouche :

Le point de situation du plan directeur communal, la nouvelle stratégie de la commune sur la gestion des déchets, les bons usages de la vie à la campagne, les ruches installées dans le parc.

Plus proches de nous, les événements communaux tels que : vide-greniers, pose de la première pierre du centre de voirie et de la caserne des pompiers, sortie des jeunes, course des Conseillers municipaux, ravitaillement en eau du marathon de Genève, polyphonies corses, sécurité routière à l'école, sortie des aînés.

Dans la rubrique gens d'ici : la sortie du livre sur l'histoire de la commune de Vandœuvres rédigé par Emmanuel Foëx et la petite entreprise de Tiffany Boget, ainsi que la suite de la présentation de notre administration.

Sans oublier le nouveau terrain de loisirs, le rapport de la Cour des comptes sur le fonctionnement de l'administration communale, la présentation de la Léman International Academy et d'autres informations pratiques qui vous seront utiles.

Au nom du comité de rédaction de votre journal communal, je vous souhaite une bonne lecture et de belles vacances à tous !

Texte : Véronique Lévêque

ACTUALITÉS



PLAN DIRECTEUR COMMUNAL, OÙ EN EST-ON ?

En avril 2022, la commune de Vandœuvres déposait auprès de l'office cantonal de l'urbanisme (OU) son projet de révision du plan directeur (PDCom), plus précisément sa stratégie de densification de la zone 5 (zone villa). Suite à un changement de la loi sur les constructions (LCI), voté en automne 2020, les communes ont en effet eu l'obligation de prévoir dans leur plan directeur des périmètres de densification accrue en zone 5, à savoir proposer des parcelles ou ensembles de parcelles sur lesquelles des dérogations de densité pourront être octroyées (cf. *Coquille* n° 51).

La commission de l'aménagement du territoire, soutenue par notre mandataire expert, a travaillé durant une année pour déterminer ces périmètres et prévu un calendrier selon lequel le PDCom pouvait être validé par le Conseil d'État à fin décembre 2022, conformément au délai légal. Nous avons tenu une séance de concertation publique en février 2022, déposé le projet, puis nous avons été entendus le 1^{er} septembre par le groupe de travail zone 5 du département, spécialement créé et dédié à ces questions de révision de la stratégie de densification de la zone 5 des plans directeurs communaux. Si nous avons reçu les préavis de l'OU fin septembre 2022 comme annoncé, nous aurions pu mener la consultation publique puis procéder au vote de la résolution par le Conseil municipal en novembre ou décembre 2022.

Or, en février 2023, nous n'avions encore reçu aucune nouvelle du département ! Après de nombreuses relances de notre part, ainsi

que de celle d'autres communes dans la même situation, nous avons finalement obtenu la synthèse des préavis de l'OU le 22 mai... 2023 !

Notre projet de stratégie ne prévoyait pas de périmètre de densification accrue, résultat d'une analyse poussée et méthodique des critères d'exclusion incluant les politiques publiques cantonales en matière d'environnement et d'aménagement, ainsi que pour appliquer le principe d'égalité de traitement entre les propriétaires. Cette étude et cette méthodologie ont été saluées par l'OU qui a reconnu la qualité et la pertinence de notre travail. Pour autant, l'office n'a pas accepté cette stratégie et nous a demandé de prévoir des périmètres de densification accrue, car, selon lui, la loi impose de définir de tels périmètres. En particulier, l'art. 59 al. 4 bis LCI énonce que dans les cas où la commune n'a pas de périmètre de densification accrue, l'office des autorisations de construire (OAC) applique l'art. 59 al. 4 LCI et use de son pouvoir d'interprétation pour autoriser ou non des dérogations de densité. En résumé, sans densification accrue définie dans le PDCom, l'OAC agira comme il l'a fait jusqu'à présent (avant changement de loi) et ne respectera très certainement jamais les préavis communaux s'ils sont défavorables.

S'il est regrettable de ne pas avoir été suivis sur notre projet de stratégie, nous relevons qu'une adaptation de cette dernière nous permettra à l'avenir d'être respectés par l'OAC dans nos préavis. La commune aura une meilleure maîtrise de sa planification et de la

densification. Le travail a donc été remis sur le métier et la commission s'est déjà réunie deux fois en juin, avec notre mandataire, pour finalement définir ces zones de densification accrue. La suite de la procédure (consultation publique et vote de résolution par le CM) nous mènera, si tout va bien, à nouveau à fin décembre pour la validation par le Conseil d'État et donc l'entrée en force de notre nouveau plan directeur.

Un autre problème se pose pour les prochains mois : la fin du délai durant lequel les préavis des communes, dont la stratégie n'a pas encore été validée, sont liants pour l'OAC en cas de demande de dérogation de densité. Ce délai avait été prolongé jusqu'à fin juin et M. Hodgers a confirmé qu'il ne le repousserait pas davantage.

Comme les communes ne sont pas responsables de ce retard imputé exclusivement au département qui n'a pas répondu dans des temps raisonnables, nous avons demandé des garanties que nos préavis soient suivis par l'OAC en cas de demande de dérogation de densité tant que la procédure de validation du PDCom n'a pas abouti. Ces garanties nous ont été données verbalement... espérons que le département respectera ses engagements !

Texte : Laurence Miserez

LES BONS USAGES DE LA VIE À LA CAMPAGNE

Les routes étroites bordées de chênes centenaires et débordant de végétation, les champs de blé dorés qui brillent, caressés par les premiers rayons de soleil, les oiseaux qui chantonent dès l'aube, les chauves-souris qui s'envolent frénétiquement au crépuscule ou les grenouilles qui chantent en chœur leur joie de vivre... C'est beau de vivre à la campagne... n'est-ce pas ?

À quelques minutes de la ville, Vandœuvres nous gâte avec sa beauté, sa paix et sa nature exubérante, où promeneurs et faune sauvage trouvent un équilibre. Comme le disait Emilia Cuchet-Albaret, « au pays des petites joies, il y a place pour chacun »¹. Mais pour que cette cohabitation entre nous tous et avec la nature soit possible, il est important de respecter certaines règles et autres bonnes pratiques de la vie à la campagne que nous aimerions rappeler de façon non exhaustive :

- Il est impératif de respecter les limites de vitesse et de donner la priorité aux piétons dans la commune. Cela est particulièrement important dans nos chemins étroits qui ne disposent pas de trottoir, où il est habituel de rencontrer des enfants à vélo ou à pied, des promeneurs et des chiens en liberté.
- Les chiens et autres animaux sont strictement interdits d'accès au parc de la Mairie, au cimetière, au préau, au « terrain vert », ainsi que dans les fontaines, bassins et étangs.

- Les chiens doivent être tenus en laisse dans le village, sur les voies de circulation et dans les parcs autorisés. Il n'est pas obligatoire de les promener en laisse sur les chemins de campagne ou en forêt, sauf entre le 1^{er} avril et le 15 juillet. Cette restriction permet d'éviter que les chiens ne perturbent les animaux pendant la période de reproduction.
- Les déjections canines doivent être ramassées et jetées à la poubelle. Les sacs prévus à cet effet (remplis ou vides) ne doivent pas être jetés dans la nature. Triste est de constater lors du nettoyage de la Seymaz, effectué par le collectif SeymazVie de Choulex en février de cette année, que d'innombrables sacs plastiques pour crottes de chien ont été retrouvés sur ces berges.
- Les visiteurs et utilisateurs des parcs, promenades, jardins publics et places de jeux doivent se comporter de manière à ne pas gêner ou mettre en danger les autres usagers, troubler la tranquillité publique, salir les lieux (interdiction de faire du feu), abandonner des déchets, empêcher l'arrosage ou l'entretien, causer des détériorations aux pelouses, arbres, massifs de fleurs, plantations, pièces d'eau, œuvres d'art, constructions ou installations.
- Les véhicules doivent stationner uniquement sur les emplacements désignés à cet effet et pour la durée maximale autorisée. L'accès aux parcs, promenades et jardins publics doit être laissé libre. Il n'est pas autorisé d'utiliser les bandes herbeuses en bord de route, les

chemins agricoles ou les surfaces cultivées comme places de stationnement.

- Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs qui leur sont spécifiquement réservés, et les horaires d'utilisation des points de récupération de déchets, entre 8h et 19h, doivent être respectés. Tout dépôt effectué dans un autre conteneur ou à côté de celui attribué à ses déchets est passible de sanctions.
- Aucun déchet, y compris les mégots ou les déchets alimentaires, ne doit être jeté dans l'espace public ou dans les champs. Chaque année, les enfants de l'école de Vandœuvres se promènent dans le village et ramassent des kilos de déchets retrouvés dans le parc, autour de l'école, dans le cimetière et dans nos rues. L'Union suisse des Paysans (www.sbv-usp.ch/fr/dechets-sauvages) rend les promeneurs attentifs aux conséquences économiques et au danger pour les animaux de laisser des déchets dans les prés et les champs. La consommation de ceux-ci par les animaux peut s'avérer dangereuse, voire fatale.
- Les promeneurs, les chiens, les cyclistes et les adeptes de l'équitation doivent rester sur les chemins balisés et ne pas pénétrer dans les champs, les prés ou les surfaces qui ne semblent pas cultivés pour ne pas déranger la faune et endommager la flore, et préserver la biodiversité.

Ces quelques règles et d'autres que nous pouvons trouver sur le site de notre commune (www.vandoeuvres.ch) ou du canton (www.ge.ch/document/pas-incivilites-campagne),

nous permettent de cohabiter dans le respect de la nature et de nos voisins, ainsi que de nous ravir de la beauté et la légèreté campagnarde, comme le décrit si bien cette poétesse vandœuvrienne :

*« De tous les merles du printemps
Qui s'égosillent, sifflent, rôdent
Dans le crottin du verger, l'herbe chaude,
Le plus petit chante le plus beau chat.
Où vole-t-il pour que l'aube l'entende ?
Les magnolias tout endormis lui tendent
Leur dôme en fleur au goût de miel,
Les vieux cèdres proches du ciel
Leur flèche aiguë, déjetée, qui s'incline.
Arbres lourdauds, pesants, qu'il juge indignes.
Il vole ivre de renouveau
À plus élané des bouleaux. »²*

Texte : Eugenia Riccio

¹ Poème « Au pays des petites joies ». *Au pays des petites joies*. Poèmes. Livre premier : « Le jardin aux pivoines ». Emilia Cuchet-Albaret. Éditions du Bouquet d'Images – Genève

² Poème « Le ravissement ». *Au pays des petites joies*. Poèmes. « La route qui s'en va. » Emilia Cuchet-Albaret

VIE COMMUNALE



VIDE-GRENIERS

Avant l'arrivée du printemps, il est de coutume de faire de l'ordre chez soi pour de nombreux Vandœuvriens, qui se sont retrouvés le 4 mars dans la salle communale pour le traditionnel vide-greniers.

Un beau succès tant grâce aux nombreux et divers objets, bijoux, livres, vêtements, vaisselle, etc., proposés que par la fréquentation animée, durant toute la journée.

La boulangerie proposait des sandwiches et des petites collations tandis que la Jeunesse de Vandœuvres (JDV), fraîchement créée, faisait sa première sortie officielle et vendait quelques boissons revigorantes, un bon vin chaud et du jus de pomme. Une belle occasion pour ces jeunes de se faire connaître et de recruter peut-être quelques nouveaux membres.

À la demande unanime des personnes qui n'ont pas pu tenir de stand, faute de place disponible, comme des visiteurs toujours friands de belles trouvailles, un deuxième vide-greniers est d'ores et déjà fixé le 4 novembre prochain.

À vos cartons !

Texte : Laurence Miserez
Photographies : Talia Freitas



CÉRÉMONIE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE VOIRIE & CASERNE DE POMPIERS

C'est le vendredi 17 mars, lors d'une belle matinée ensoleillée, qu'a eu lieu la pose de la première pierre de la nouvelle caserne de la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres et du futur centre de voirie, sur la parcelle Gardy, en présence des autorités des deux communes, des Conseillers municipaux et des représentants des différents corps de métiers impliqués. Parmi le public, soulignons la présence de Françoise Gardy, malheureusement décédée depuis, et de son frère Fernand, derniers propriétaires de la maison sur laquelle la caserne et le centre seront érigés.

Après la partie officielle menée par Laurence Miserez, Maire, un tube symbolique, appelé capsule temporelle, contenant son discours, le journal du jour et des documents d'époque retrouvés lors des travaux préparatoires, a été enfoui dans les murs existants afin de laisser une trace pour les générations futures.

Sous les applaudissements des nombreux spectateurs présents, la cérémonie s'est terminée autour d'un buffet convivial où tous ont pu échanger dans la bonne humeur.

Texte : Eric Provini

Photographies :

Eric Provini, Antonio Moreno

Extrait du discours de Laurence Miserez, Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous voici à ce moment très particulier où nous nous inscrivons dans le temps. En quelque sorte, nous marquons d'une pierre blanche un instant important. Nous sommes aujourd'hui très heureux de pouvoir célébrer cette belle tradition qu'est la pose de la première pierre de notre projet de construction.

Nous sommes ici dans La Place, et il ne s'agit pas d'une expression, mais bien du nom du lieu-dit où se situe cette parcelle. La Place, à Crête, sur la commune de Vandœuvres, présente comme particularité liée aux sinuosités des limites communales l'obligation de passer par la commune de Choulex pour y accéder, car le chemin des Princes est tout à fait choulésien.

Nul besoin de refaire l'histoire de la parcelle, car vous tous ici présents l'illustrez à merveille. En effet, et je les salue, nous avons parmi nous : les représentants de la famille propriétaire du terrain depuis 1880, à l'origine les Duret, Mme Françoise Gardy et son frère ; l'Exécutif de la législature précédente, Mme le Maire, Catherine Kuffer, et ses Adjoints, Hervé Despland et Véronique Lévêque, qui a pris l'initiative d'acheter la parcelle et de lancer le projet jusqu'à l'aboutissement des plans ; les autorités actuelles, représentées par l'Exécutif (Laurence Miserez, Maire, et René Stalder et Maximilien Turrettini, Adjoints) et



plusieurs Conseillers municipaux, qui ont le rude honneur de mettre à exécution ce projet ; les autorités de Choulex qui se réjouissent avec nous de la caserne intercommunale ; les personnes qui bénéficieront des bâtiments, pompiers et personnel communal et enfin, les bâtisseurs d'aujourd'hui, représentés par les architectes et ingénieurs, ainsi que les entreprises de travaux.

Comme je le disais, vous tous ici évoquez l'histoire de la parcelle et du projet que nous construisons aujourd'hui. Les ascendants de la famille Gardy ont habité et exploité une ferme depuis les années 1880 au moins, transmise de génération en génération jusqu'au moment où, la vie et les besoins évoluant, la commune de Vandœuvres s'est intéressée à l'achat du terrain. En effet, la population augmentant toujours plus, les besoins en infrastructures publiques se sont également accrus et il a fallu trouver un lieu plus spacieux pour accueillir notre voirie ainsi que nos sapeurs-pompiers volontaires. Cette opportunité s'est concrétisée et, parallèlement, la compagnie de sapeurs-pompiers s'est encore agrandie en fusionnant avec celle de Choulex. Quoi de plus logique finalement que de prévoir une caserne intercommunale sur une parcelle vandœuvrienne, mais par laquelle on accède par la commune de Choulex !

Nous le savons tous, construire à Genève n'est pas simple. Je vous épargne donc les méandres des procédures des différentes demandes d'autorisation préalable, préavis et autorisation définitive. Tout a été fait avec un grand engagement et le projet prévu est enthousiasmant : une magnifique caserne et un local de voirie, une déchetterie communale et la rénovation du logement dans l'ancienne ferme.

Le but de cette cérémonie est aussi de laisser à nos descendants une capsule temporelle contenant, entre autres, les plans de construction et le journal du jour. Normalement, cette capsule est coulée dans le béton. Vous aurez remarqué que nous nous tenons dans la maison et que le radier est tout frais et ne s'attend pas à recevoir de capsule.

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la nécessité d'avoir gardé ces quatre bouts de mur, qui semblent bien petits et amputés. Il s'agissait en fait de répondre à l'OCAN que, malgré le fait que la parcelle est agricole, des constructions existent depuis des décennies (au moins cent quarante ans) et que nous étions donc tout à fait en droit de construire à notre tour des bâtiments sur ce terrain. Pour montrer notre bonne foi, nous conservons ce témoin du passé.

Lors des travaux de démolition, l'équipe d'ouvriers a trouvé, coincés entre les murs de la ferme, des journaux datés de 1927, 1932 et 1933. Une de ces pages va d'ailleurs également être glissée dans la capsule. Ainsi, nous allons sceller dans la pierre le témoignage du passé et du présent, pour le futur. Et nous insérerons cette capsule temporelle entre les murs de la ferme, comme pour lui permettre de perpétuer son rôle de témoin spatiotemporel.

C'est un beau petit clin d'œil qui nous ferait presque dire merci à l'OCAN de nous avoir obligés à garder ce bout de ferme !

Au nom des autorités communales de Vandœuvres, je remercie toutes les personnes ici présentes pour leur engagement à quelque niveau que ce soit en faveur de ce projet de construction. Et je souhaite une longue vie à ce centre Gardy !



SORTIE DES JEUNES AU QUIZ ROOM 23 MARS

C'est avec entrain et motivation qu'un petit groupe de jeunes de la commune s'est rendu à la salle du Quiz Room des Eaux-Vives afin d'entamer un grand match de questions/réponses.

Après une sympathique collation lors de laquelle chacun fait connaissance ou se retrouve, nous passons aux choses sérieuses !

Tout d'abord la formation des équipes : la Mairie est représentée par les équipes Laurence Miserez et Talia Freitas, ainsi que Catherine Pictet et Claire Huyghues-Despointes. Les jeunes forment les leurs selon leurs affinités.

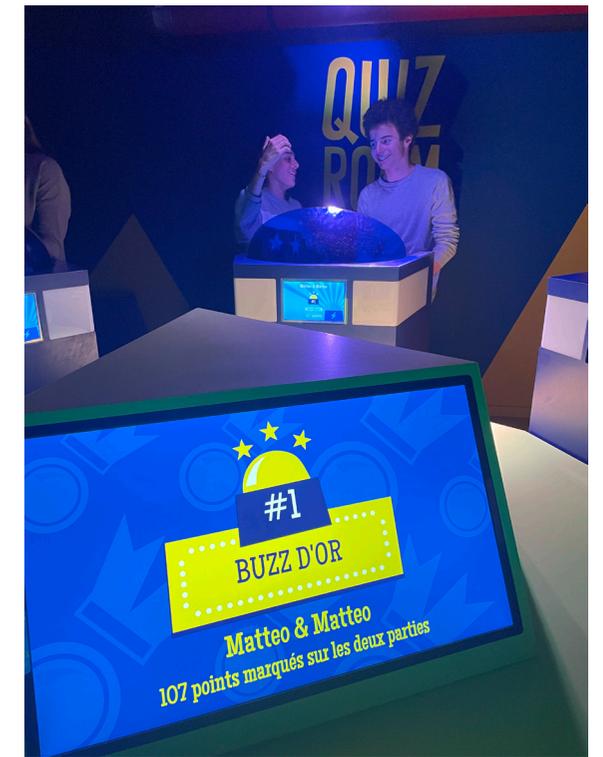
Puis viennent quelques explications sur le jeu lui-même, lesquelles donnent des astuces afin de gagner plus de points, but ultime du jeu.

Les parties commencent et, au fur et à mesure, deviennent acharnées ! Pas de cadeaux de part et d'autre, car la jeunesse a bien compris que la génération précédente est moins à l'aise et réactive aux manettes !

Dans la bonne humeur et la fièvre du jeu, l'ambiance est colorée : les buzzers klaxonnent, les encouragements et invectives fusent et, finalement, après un nombre conséquent de parties, nous connaissons les champions de la soirée : les M&M's, Matteo et Matteo, buzz d'or. Viennent en deuxième position Morgane et Tim, buzz d'argent. Puis le buzz de bronze est attribué à Laurence et Talia en troisième position. Bravo aux vainqueurs et aux participants !

Merci aux organisateurs pour cette soirée originale, très réussie.

Texte : Claire Huyghues-Despointes
Photographies : Claire Huyghues-Despointes, Talia Freitas



COURSE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Échauffement ! On l'a beaucoup entendu, ce mot, samedi 29 avril aux alentours de 16h et pour une bonne raison ! En effet, à 16h15 était donné le départ de la course des Conseillères et Conseillers municipaux du canton de Genève. Vandœuvres y a une nouvelle fois participé, cette année avec trois Conseillers : Jean-Louis Vaucher, Frédéric Pradervand et moi-même.

Le départ donné, les vingt-sept Conseillers municipaux se sont élancés sous une température agréable dans la montée du coteau de Bernex pour quatre kilomètres, soit deux tours.

Nous avons terminé en moins de vingt minutes avec les temps respectifs de :

- Jean-Louis Vaucher, 17 min 37 s, 5^e
- Frédéric Pradervand, 18 min 57 s, 10^e
- Melvin Provini, 19 min 33 s, 15^e

Ces excellents résultats nous ont permis de placer notre commune sur la troisième marche du podium au résultat par équipe ! Après la cérémonie, un copieux apéritif a été servi pour récompenser les coureuses et coureurs. Ce moment chaleureux a permis à toutes et tous d'échanger sur leurs communes respectives.

L'année prochaine, une première place est sérieusement envisageable !

Texte : Melvin Provini

Photographies : Yesenia Provini,

©Bernard Lugrin



MARATHON DE GENÈVE 6-7 MAI

Comme à son habitude, le 10 km du Generali Genève Marathon traversait le village de Vandœuvres.

Le tracé du parcours a été légèrement modifié, mais les habitudes n'ont en rien changé.

Pas moins d'une trentaine de bénévoles étaient présents pour ravitailler les sportifs inscrits sur ce tracé. À ceux-ci s'est ajoutée la Jeunesse de Vandœuvres (JDV) qui a mis une animation du tonnerre, appréciée tant par les bénévoles que par les sportifs.

C'est d'ailleurs aux sons endiablés de cette jeunesse que le ravitaillement a rapidement été mis en place.

À peine l'installation était-elle terminée et le trafic interrompu que les bénévoles ont aperçu les patrouilles de police, rapidement suivies des premiers coureurs.

Ces derniers ont défilé sans discontinuer pendant plus d'une heure et demie, ce qui illustre parfaitement le succès de cette édition 2023.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de revenir l'année prochaine.

Texte : Michael Andersen
Photographies : Melvin Provini,
©Catherine Walder



A STONDA, POLYPHONIES CORSES

Vendredi soir 12 mai 2023, un public nombreux se pressait aux portes du temple de Vandœuvres pour écouter les polyphonies corse que le quatuor A Stonda (traduction : « un grand moment »), invité par nos autorités communales, venait nous interpréter a cappella.

J'ai eu le privilège d'être assis au premier rang, entre Mme Laurence Miserez, notre Maire, et Mme Viviane de Witt. Cette dernière, dont la famille est originaire de Corse, et qui entretient depuis toujours d'étroits liens avec l'Île de beauté, a d'ailleurs suggéré la tenue du concert en question. Bénéficiant ainsi d'explications éclairées, j'apprends notamment que le quatuor A Stonda « est typique des chanteurs corse interprétant ces fameuses polyphonies (appelées *paghjelle*), chants fort connus et d'ailleurs inscrits au patrimoine immatériel de l'UNESCO. »

Ces chants envoûtants et profonds viennent, me dit ma voisine, « du fond des âges, quand les bergers les chantaient déjà en menant leurs troupeaux, chantant les villages accrochés à la montagne, les transhumances, les fêtes et foires, mais aussi la dureté de la vie, la nostalgie, parfois l'exil loin du pays ou encore le départ pour la guerre. Certains de ces chants sont religieux, d'autres non. En latin ou en corse, ils accompagnent les fêtes dominicales, les mariages, les enterrements. Ce sont ces chants traditionnels profanes et sacrés qui permettent à leur auditoire, par des harmonies très particulières, de découvrir l'âme corse. »

Remerciements à Mme de Witt pour ses explications relatives au contexte ancestral et pastoral de ces chants ! Sans doute m'ont-elles permis d'apprécier encore davantage ces *paghjelle* aux sonorités saisissantes.

La représentation achevée, interprètes et public ont eu le plaisir de se retrouver et d'échanger sur la place du village à l'occasion d'un apéritif cordialement offert par les autorités communales.

Texte : Explications et propos de Mme Viviane de Witt recueillis par Jean Peyer
Photographies : Laurence Miserez, Jean Peyer



ATELIER DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 13 MAI

Sous un ciel nuageux, mais par une température agréable, nous avons eu le plaisir d'accompagner nos enfants à l'atelier de sécurité routière. À pied, à vélo ou en trottinette, les élèves de 3P à 8P (6 à 12 ans) de l'école de Vandœuvres étaient conviés à venir découvrir, ou redécouvrir, les règles de circulation routière.

Organisés par la commission sécurité de la Section genevoise du TCS, avec la collaboration de la police, les ateliers ludiques étaient adaptés aux âges des enfants. Répartis en groupes, et accompagnés par des parents bénévoles, ils ont suivi les différents ateliers installés sur l'Esplanade ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur du centre communal.

Des représentants de la police ont transformé la plateforme de l'Esplanade en mini-circuit routier en dessinant sur le sol les routes et les panneaux de signalisation. D'abord en groupe à pied et ensuite individuellement sur leurs véhicules, les enfants ont parcouru le circuit, accompagnés par un policier qui enseignait les bonnes pratiques en matière de circulation routière. Ils ont répété l'exercice jusqu'à comprendre comment circuler, en respectant les panneaux de signalisation et les priorités.

Après des explications sur les comportements à adopter au volant, de courtes vidéos ont rappelé l'importance d'utiliser correctement la ceinture de sécurité afin d'éviter de se blesser avec elle ou d'être projeté en avant et heurter violemment le véhicule.

Pendant les ateliers, un mécanicien a contrôlé tous les véhicules en indiquant les réparations à effectuer.

Munis de gilets jaunes offerts par le TCS et de leurs véhicules contrôlés, les enfants ont goûté à la liberté en roulant sur toute la surface de l'Esplanade.

Nous tenons à remercier les intervenants du TCS et de la police pour cette matinée très instructive qui a permis de faire comprendre aux enfants l'importance de respecter les règles de circulation et de conduite. Un grand merci également au comité de l'APEBIVAN qui a rendu cela possible et aux parents qui ont accompagné les enfants tout au long des ateliers.

Texte et photographies : Eugenia Riccio



GENS D'ICI



T... U... U... U... T!

Quel enfant n'a jamais rêvé de jouer avec un train électrique, voire d'en posséder un... ou même un circuit ?

Pour une soixantaine de Vandœuvriens, il a peut-être fallu attendre d'être « aînés » pour avoir le privilège de passer une journée au Swiss Vapeur Parc du Bouveret.

Le 1^{er} juin 2023, après un petit déjeuner servi par Mme le Maire aidée de quatre Conseillères municipales, départ pour le Bouveret dans un splendide bus grenat à deux étages aux couleurs du Servette Rugby Club de Genève.

Ciel clément, soleil, chaleur et aucun bouchon sur l'autoroute !

Le Swiss Vapeur Parc est un parc ferroviaire miniature unique de près de 20 000 m² qui dévoile ses charmes sur les bords du lac Léman. Créé en 1989 par une bande de mordus de trains, il ne cesse de se développer et de s'améliorer.

Accueillis avec chaleur et gentillesse, les Vandœuvriens apprennent que des liens se sont tissés entre les deux communes, un membre assidu du Conseil d'administration du Parc étant vandœuvrien. Belle aubaine qui donne l'avantage de circuler dans des trains guidés spécialement pour les hôtes.

Vapeur, crémaillère ou batteries électriques (bientôt au lithium), chaque convoi a sa spécificité. Tous donnent l'occasion de découvrir une charmante Suisse miniature.

Une erreur d'aiguillage laisse une équipe un moment en rade. Occasion d'admirer plusieurs répliques du patrimoine. Les cris habituels des petits aux anges sont alors remplacés par des : « Tiens, l'église de Saanen, la tour de la Bâtia, le château d'Aigle entouré de plants de vigne, le bisse de Savièse, le vignoble de Lavaux. » Même l'inconfort de la position ne gêne pas ! Et la visite du petit musée au grand nombre de précieux modèles est la preuve que la passion des trains, ça existe.

Le moment de convivialité n'aurait pas été complet sans le repas bien arrosé, favorable aux échanges. Merci au généreux donateur vandœuvrien dévoué au Swiss Vapeur Parc qui a offert les boissons.

Encore une réussite !

Bravo ! Avec les messages reconnaissants des aînés de la commune.

Texte : Janine Hagmann
Photographies : Véronique Lévêque,
Claire Huyghues-Despointes



INAUGURATION DU CAMION DE LA CP302 17 JUIN

Discours de Maximilien Turrettini – Président du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres (CP 302)

Mesdames et Messieurs, chers invités,

Je suis très honoré de me tenir devant vous aujourd'hui pour inaugurer ce nouveau camion d'intervention du Groupement des sapeurs-pompiers volontaires de Choulex-Vandœuvres. Ce véhicule représente plus qu'un simple ajout matériel, il représente le fruit de l'engagement, du courage et du dévouement des sapeurs-pompiers volontaires et des membres du groupement. Sans eux, cette compagnie n'aurait jamais existé. Avec cette fusion, ils ont travaillé dur pour créer une compagnie qui puisse répondre aux besoins des habitants de nos deux communes.

Ce camion est symbolique de la volonté commune de mettre en place un système efficace pour répondre à nos défis actuels et aux défis futurs qui se présenteront à notre compagnie. Avec ce véhicule, nous disposons maintenant d'une technologie moderne et fiable pour nos interventions sur le terrain.

De plus, ce camion tombe bien, car nous sommes en train de construire notre nouvelle caserne au centre Gardy, qui se situe au croisement de nos deux communes. Cela signifie que nous aurons les installations appropriées pour développer notre compagnie et que nos pompiers seront toujours prêts à faire face aux situations urgentes.

Nous devons aussi aborder un autre défi politique à venir : l'affiliation potentielle au

groupement SIS. Celle-ci pourrait représenter une excellente opportunité pour notre groupe, car elle pourrait offrir beaucoup d'avantages mutuels entre les acteurs impliqués, tels que des formations supplémentaires, du matériel additionnel, des relations intercommunales renforcées.

Je tiens à saluer publiquement tous les sapeurs-pompiers volontaires. Vous êtes une source d'inspiration pour nous tous, et votre dévouement à la mission que vous remplissez ne peut être surpassé. Ensemble, vous avez créé une grande force communautaire qui se consacre à la sûreté de tous les habitants.

Je suis fier d'annoncer officiellement l'inauguration du camion d'intervention du Groupement des sapeurs-pompiers volontaires Choulex-Vandœuvres ! Je veux aussi remercier chacun d'entre vous pour votre contribution inestimable au bon fonctionnement de notre communauté locale.

Aujourd'hui, alors que nous inaugurons ce camion spectaculaire qui portera le nom de notre chère Maire Laurence, à qui je dois beaucoup, je souhaite remercier les deux conseils municipaux qui ont contribué à rendre ce rêve possible.

Enfin, je souhaite que ce moment reste gravé dans nos mémoires comme un symbole solide de notre engagement envers notre magnifique compagnie ! Fêtons donc cet événement spécial en rendant hommage aux sapeurs-pompiers qui ont travaillé si dur pour faire exister cette belle compagnie ! Merci et vive Choulex, vive Vandœuvres et vive la Compagnie 302 !

Photographies : Christophe Genoud



EMMANUEL FOËX HISTOIRE DE VANDŒUVRES

Pour fêter dignement le centenaire des armoiries de Vandœuvres (coupé de gueule et de sinople à la coquille d'or brochante), qui représentent comme chacun le sait la coquille des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le Conseil municipal a décidé de commander un ouvrage à Emmanuel Foëx.

En effet, le premier livre consacré à l'histoire de notre commune a été écrit en 1956 par Edmond Barde et Gustave Vaucher. Il a fait l'objet d'une réimpression en 1981 que beaucoup d'entre vous possèdent et ont rangé dans leur bibliothèque. Pour autant, l'histoire de la commune n'a pas été réactualisée.

Depuis 1956, Vandœuvres a subi nombre d'évolutions ou de transformations, il était donc grand temps de rédiger et d'éditer un nouvel ouvrage.

Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire de la commune jusqu'en 1950, mais d'apporter les précisions nécessaires sur la continuation de cette histoire au niveau architectural, du paysage, de l'environnement et de la vie des sociétés communales, qu'elles soient confessionnelles, professionnelles, culturelles ou plus simplement associatives.

On ne présente plus Emmanuel Foëx qui, par ses engagements politiques et associatifs, est un témoin privilégié de la continuité de notre histoire : universitaire et photographe de formation, adjoint au maire érudit de 2001 à 2015, membre de plusieurs associations à but caritatif pour la protection de l'environnement,

du paysage et du patrimoine bâti, et éditeur respecté et talentueux.

Claude Orland a écrit : « Les gens heureux n'ont pas d'histoire, ils s'en inventent. » À Vandœuvres, nous sommes heureux et avons une riche histoire ! Quelle chance !

Texte : Véronique Lévêque
Photographie : Magali Foëx



VOLCANIC LAGOON OU QUAND LE BIEN-ÊTRE VIENT CHEZ VOUS

Tiffany Boget est une jeune Vandœuvrienne de 26 ans. Il y a peu, elle a sauté le pas et est devenue esthéticienne et masseuse à domicile indépendante.

Volcanic Lagoon, c'est l'accomplissement de trois ans d'études à Lausanne et l'obtention du certificat fédéral de capacité en 2021, suivi d'un séjour linguistique de six mois à Dubaï afin de parfaire son anglais.

« Volcanic Lagoon, ce n'est pas qu'un nom ou une entreprise de soins esthétiques et massages à domicile, c'est mon bébé, ma réussite. »

Tiffany se déplace avec son matériel ; c'est votre spa à la maison ou au bureau, proposant des soins de qualité, un service personnalisé et des offres tous les mois. Vous n'avez qu'à vous laisser chouchouter.

Tiffany se perfectionne continuellement. Début mai, elle s'est ainsi rendue à Paris pour le Congrès international de l'esthétique et du spa, réservé aux professionnels, où elle a pu rencontrer des personnes passionnées par leur métier et découvrir les nouveautés.

Elle en est revenue avec son nouveau soin signature, la lumineothérapie en or à 24 carats, qui figurera bientôt sur sa carte des soins. Cela permet de diminuer les rides, les poches sous les yeux et les autres imperfections et taches. Les résultats sont visibles en quelques séances seulement.

« À l'heure où le monde tourne à cent à l'heure, où la recherche du bien-être est primordiale, n'hésitez plus, laissez-moi prendre soin de vous, chez vous et pour vous. »

Courriel : volcaniclagoon97@gmail.com

Instagram : VolcanicLagoon

Facebook : Volcanic Lagoon

Texte : Véronique Lévêque

Photographie : Emmanuelle Boget



BRÈVES



DÉCOUVREZ LE NOUVEL ESPACE DE LOISIRS !

Les autorités communales ont le plaisir de vous faire part de la fin des travaux de réaménagement de l'espace de loisirs du Centre communal.

Ce lieu connu des habitants et niché au cœur du village dispose dès à présent de terrains de pétanque, de tables de ping-pong et d'une station BoxUp. Retrouvez toutes les informations sur la station directement sur le site www.box-up.ch.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de ces nouvelles infrastructures et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été !

www.vandoeuvres.ch

Photographie : Christophe Genoud



PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE SÉCURITÉ

Florence Biricolti,
secrétaire à la police municipale

Qui est Florence ?

Maman de deux grands garçons, je suis passionnée d'art, surtout de peinture à l'huile, que je pratique dès que j'en ai l'occasion.

Cinq adjectifs qui vous correspondent ?

Joviale, bienveillante, drôle (j'espère), créative et à l'écoute.

Que représente Vandœuvres pour vous ?

Une belle commune paisible et sereine, entre ville et campagne, avec un parc de la Mairie de toute beauté.

Café ou Thé ?

Les deux, café le matin et thé l'après-midi (teatime ☺).

Ski ou Maillot de bain ?

Clairement maillot de bain.

Lecture ou Sport ?

Lecture, mais j'aime aussi beaucoup nager et marcher.

Vin blanc ou Vin rouge ?

Les deux, mais surtout le champagne.

Chien ou Chat ?

Les deux aussi, et tout ce qui nage, rampe ou vole.

Vélo ou Voiture ?

Les deux, cela dépend de la situation et du nombre de kilomètres.

Vandœuvres ou Vandœuvres ?

Vandœuvres.

Photographie : Liliane Waechter



PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE SERVICE EXTÉRIEUR

Daniel Biskupiak,
employé polyvalent au Service extérieur

Qui est Daniel ?

Marié et père de deux jeunes enfants, une fille et un garçon, j'aime la nature et j'apprécie tout particulièrement la vie à la campagne. Depuis le 1^{er} avril, j'ai intégré la sympathique équipe de la voirie au sein de laquelle j'ai beaucoup de plaisir à travailler.

Cinq adjectifs qui vous correspondent ?

Souriant, discret, serviable, calme et dynamique.

Que représente Vandœuvres pour vous ?

Un petit village calme, entouré de verdure. Vandœuvres, avec ses nombreux chênes, représente un cadre de travail idéal lorsqu'on aime, comme moi, travailler au grand air.

Café ou Thé ?

Café tous les jours, thé de temps en temps.

Ski ou Maillot de bain ?

Plutôt ski. J'ai découvert les joies de ce sport à 29 ans et, depuis, je pourrais passer ma vie à la montagne.

Lecture ou Sport ?

Le sport à fond. Pour la lecture, il me manque un peu de calme et de temps.

Vin blanc ou Vin rouge ?

En général, vin rouge. Vin blanc, servi bien frais, l'été seulement.

Chien ou Chat ?

Les deux, même si je compte parmi ma famille un membre important, notre chien. Un Lagotto Romagnolo qui ne nous a jamais ramené de truffes... Dommage !

Vélo ou Voiture ?

Vélo tous les jours. Voiture, le moins possible.

Vandoeuvres ou Vandœuvres ?

C'est une question difficile, mais j'opterais plutôt pour la deuxième proposition.

Photographie : Liliane Waechter



COUR DES COMPTES

Il y a maintenant bientôt cinq ans, la Cour des comptes procédait à un audit de gestion de la commune. L'Exécutif d'alors avait accepté les sept recommandations émises dans son rapport et commencé le travail de réforme de l'administration. Certains de nos collaborateurs ont été impliqués dans les échanges avec la Cour.

C'est dans ce contexte critique qu'une nouvelle équipe exécutive, soutenue par un secrétaire général ad interim, a engagé un travail de fond pour revoir le fonctionnement de notre commune sur la base des recommandations de la Cour des comptes. Ce travail a été poursuivi par notre secrétaire général actuel, Christophe Genoud, dès son arrivée.

Dans son rapport publié en avril (tome 1, page 33), la Cour des comptes a adressé un satisfecit à la commune pour la qualité de la mise en œuvre de ses recommandations. Le texte intégral de la Cour est publié ci-contre.

Kelio, Opale, Optimiso, CMNET, Wedo et maintenant GED (Therefore) sont autant de sigles qui témoignent de la transformation de la manière de travailler de notre commune. Ces innovations n'auraient pas pu être mises en œuvre en aussi grand nombre et dans un délai aussi court sans l'engagement et la collaboration sans faille des collaborateurs de la Mairie.

Au nom de l'Exécutif communal, je remercie chaleureusement tous les collaborateurs de la Mairie et me réjouis de pouvoir considérer ainsi ce dossier comme clos.

Texte : Laurence Miserez

Rapport n° 150 Audit de gestion relatif à la gouvernance de la commune de Vandœuvres

Le **rapport n° 150**, publié le 15 octobre 2019, a pour objet la gouvernance de la commune de Vandœuvres. Les sept recommandations adressées au Conseil administratif alors en place avaient été acceptées. Avec l'arrivée en 2020 d'un nouveau Conseil administratif et d'un nouveau secrétaire général, les recommandations de la Cour ont pu non seulement être mises en place dans un délai raisonnable, mais selon des critères modernes. Ainsi, la définition claire des tâches entre le Conseil administratif et le secrétaire général, l'établissement d'un système de contrôle interne numérisé et accessible à tous les collaborateurs, et le développement d'outils de pilotage permettent désormais à l'Exécutif et à l'administration de fonctionner de manière efficace.

NOTRE COMMUNE EST BELLE, PRÉSERVONS-LA !

Dans le but d'améliorer le confort des riverains et de conserver la qualité de nos chemins et champs agricoles, les autorités communales s'engagent activement contre les déjections canines.

Outre les nuisances et les désagréments, les déjections canines entraînent des conséquences sanitaires tant pour les humains que pour les animaux.

Pour rappel, tout détenteur a l'obligation de ramasser les déjections de son chien en tous lieux. Tout manquement à ce devoir constitue une infraction à l'article 21 de la loi sur les chiens (LChiens). Un propriétaire ne le respectant pas peut être verbalisé.

Une campagne de marquage des déjections est menée sur des zones spécifiques à l'aide de drapeaux rouges afin de rendre les propriétaires de chiens attentifs aux dégâts occasionnés.

La commune dispose de nombreux distributeurs de sacs, réapprovisionnés régulièrement par nos services de voirie. N'hésitez pas: utilisez-les et jetez-les à la poubelle !

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre coopération.

www.vandoeuvres.ch



LÉMAN INTERNATIONAL ACADEMY, UNE ÉCOLE PRIVÉE À VANDŒUVRES

La commune de Vandœuvres abrite sur son territoire une petite école privée, située sur la propriété de l'Institut Biblique, mais indépendante de ce dernier: la Léman International Academy (LIA).

Cette institution propose aux enfants de 3 à 12 ans un enseignement de qualité, répondant aux exigences du plan d'études romand, en bilingue français-anglais.

Elle dispose également d'un espace pour manger à midi ainsi que pour les activités périscolaires.

Rachel Sanchez, directrice adjointe, parle de son école comme d'une communauté à la fois locale et internationale : « Nous aimons que notre école, avec ses valeurs chrétiennes, soit un lieu de rencontre entre les Genevois et les internationaux. Nous aspirons à apporter une offre d'éducation bilingue de proximité, plus personnalisée. »

La présence de cette école sur notre territoire peut sembler discrète, mais elle se pérennise au fil des années, notamment en partageant plusieurs moments sympatiques avec la commune de Vandœuvres : lors du Marché de Noël 2019, les enfants ont participé à la crèche vivante ; à l'occasion des Vœux du Maire en janvier 2023, les représentants de LIA étaient là pour se présenter aux habitants ; les enfants ont réjoui les résidents de la maison de Pressy grâce à des chants ou des jeux partagés. De plus, les élèves ont déjà pu profiter de belles heures d'école en nature ainsi que de bons

moments de jeux partagés après le temps scolaire, dans le parc de la Mairie.

La Léman International Academy a, pour la rentrée prochaine, le projet d'élargir son offre de prise en charge périscolaire les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Ces activités seront également ouvertes aux enfants de la commune qui ne fréquentent pas forcément l'école.

LIA à Vandœuvres: une présence encore discrète, mais qui ne demande qu'à s'épanouir, et une belle proposition pour les familles de notre commune !

Texte : Laurence Miserez
Photographies :
Léman International Academy (LIA),
www.liacademy.ch



INFORMATIONS COMMUNALES



DÉCHETS DE CUISINE : ON TRIE ! NOUVELLE POLITIQUE COMMUNALE

Nous avons un défi collectif à relever : réduire d'un tiers la quantité de déchets incinérables que nous produisons.

En septembre 2022, le Grand Conseil a adopté une nouvelle loi sur les déchets qui introduit le principe de l'obligation de tri de ceux-ci en lieu et place d'une taxe au sac. Si c'est le principe de l'incitation qui prime, la loi prévoit qu'à terme les collectivités publiques auront l'obligation de sanctionner celles et ceux qui ne trieraient pas leurs déchets ménagers.

Problème : nos poubelles noires contiennent encore trop de déchets de cuisine ! L'objectif qui nous est fixé de réduire nos déchets incinérables (poubelle noire) d'un tiers et d'augmenter le volume des déchets ménagers triés est atteignable avec votre aide.

Solution : Anticiper les nouvelles dispositions légales et faciliter la collecte des déchets de cuisine.

Pour ce faire, la commune :

- vous propose d'acquérir, pour les déchets de cuisine, au prix préférentiel de CHF 25.-, un container de 140 litres*, aéré, avec grille bio, à placer à l'extérieur de votre logement / maison, même point de collecte que la poubelle noire ;
- organisera, dès le 1^{er} septembre 2023, une collecte hebdomadaire (actuellement mensuelle) aux points de collecte de votre container de déchets de cuisine.

L'achat des containers se fait auprès de la Mairie. La livraison des containers se fera directement par le prestataire dès le 15 août 2023.

Les déchets de cuisine, de quoi parle-t-on ?

Ce sont les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas cuits ou crus, le café et le thé (avec filtres et sachets en papier, mais sans capsules), les coquilles d'œufs, de moules ou d'huîtres, les arêtes de poisson, les os, les fleurs fanées, les plantes d'appartement et de balcon (avec la motte, mais sans le pot).

Attention : les huiles de fritures, les litières pour animaux, les couches-culottes, les sacs d'aspirateur, les balayures ainsi que le contenu des cendriers doivent être jetés avec les ordures incinérables.

*pour les habitations collectives, des containers de 240 litres sont disponibles.

www.vandoeuvres.ch

Je prépare
du terreau
genevois
avec toutes mes
épluchures !



A toi de trier !

Les communes et l'Etat de Genève

PRESTATIONS EN LIGNE, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

« Mon espace e-démarches » offre aux personnes résidant à Genève ou y étant actives un lieu numérique unique où suivre et conserver leurs démarches avec l'état. Personnel et sécurisé, il permet de consulter le statut d'une demande en cours et rassemble les documents administratifs commandés en ligne par les usagers, ainsi que ceux transmis et notifiés par l'administration.

Il intègre notamment des prestations de l'office cantonal des véhicules (OCV), du service école et sports, art, citoyenneté (SESAC), du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et permet également d'accéder aux échanges avec l'administration fiscale, l'office des autorisations de construire (OAC) et l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Parmi le catalogue e-démarches, il est utile de relever quelques requêtes administratives qu'il est possible de réaliser en ligne :

- annoncer son arrivée, son départ, son changement d'adresse, commander une attestation ou un document d'identité, légaliser un document, etc. ;
- évaluer son droit aux prestations sociales, demander une aide financière, une subvention pour borne d'électromobilité ou pour l'amélioration énergétique et les énergies renouvelables, etc. ;
- demander/télécharger un extrait du registre des poursuites, un certificat de bonne vie et mœurs, etc. ;
- consulter ou demander une autorisation de construire, d'abattage et d'élagage d'arbre et de haie, etc. ;
- accéder aux applications du parascolaire (espace MyGIAP) ou de l'école, demander une autorisation parentale pour mineur voyageant seul, etc. ;
- consulter le registre foncier et le registre du commerce, demander des informations cadastrales, etc. ;
- annoncer la découverte d'un animal sauvage mort ;
- demander une autorisation de manifestation ;
- prendre rendez-vous aux guichets de l'administration fiscale, gérer sa déclaration d'impôt, demander un délai ou modifier ses acomptes, etc. ;
- commander un duplicata de permis de conduire, se renseigner sur le détenteur d'une plaque d'immatriculation, demander la modification de son adresse sur un permis de conduire, modifier/consulter un rendez-vous pour un contrôle technique, etc.

Le développement des services publics numériques du canton, annoncé par le Conseil d'état dans son rapport Une politique numérique pour Genève, accompagne l'ambition d'un État plus efficient et plus proche du citoyen. L'étape franchie avec l'ouverture de « Mon espace e-démarches » représente un pas décisif dans cette direction.

www.ge.ch/acceder-aux-e-demarches



SWISSCOM COMPLÈTE LE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE DE VANDŒUVRES

Swisscom complète le réseau de fibre optique de Vandœuvre.

Depuis janvier 2023, tous les ménages vandœuvriens bénéficient d'une connexion Internet allant jusqu'à 500 Mbit/s.

Cette opération réalisée par étapes avec Swisscom a permis, en quelques années, de déployer la fibre optique sur tout le territoire communal et d'offrir désormais une connexion rapide à Internet.

Le raccordement de la fibre optique a été tiré au plus près de vos habitations, dans la majeure partie des cas en limite parcellaire (représenté dans l'encadré, par la prestation n°2).

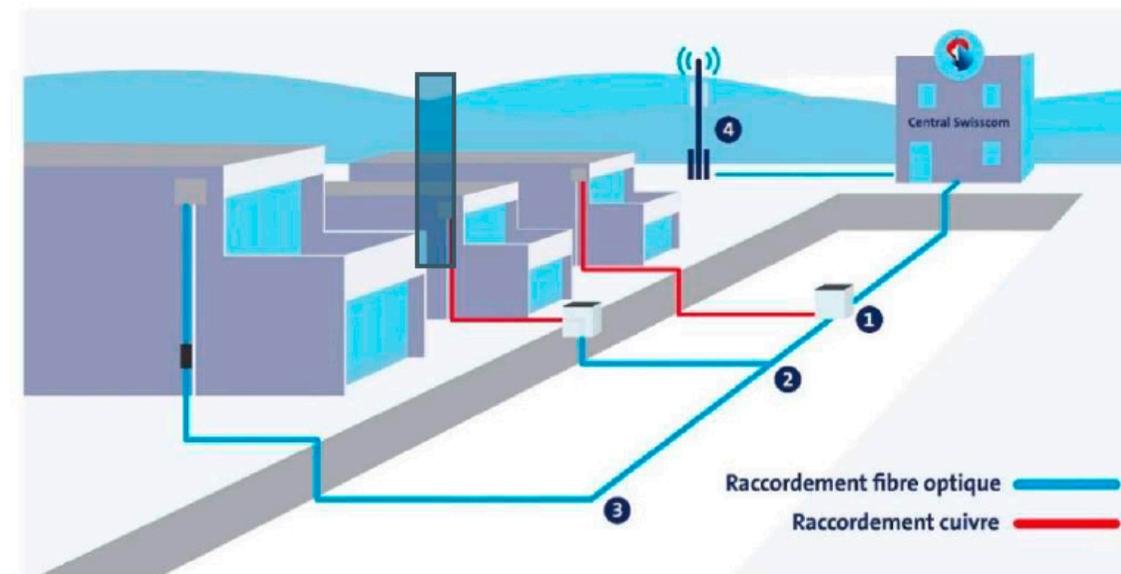
De plus, pour connaître les performances disponibles à votre domicile, nous vous invitons à consulter le lien www.swisscom.ch/checker. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le lien www.swisscom.ch/réseau.

Nous vous laissons le soin, dès à présent, d'adapter votre abonnement en fonction de vos besoins.

www.swisscom.ch

Technologies fibre optique

Des solutions sur mesure pour chaque région



1
Fibre to the Curb (FTTC)
Fibre optique jusqu'à 550 mètres des habitations,

jusqu'à 100 Mbit/s.

2
Fibre to the Street (FTTS)
Fibre optique jusqu'à 200 mètres des habitations, immeubles <12 logements ou commerces,

jusqu'à 500 Mbit/s.

3
Fibre to the Home (FTTH)
Fibre optique jusque dans le logement, immeubles > 12 logements ou commerces et toutes les nouvelles constructions en principe,
jusqu'à 10 Gbit/s.

4
Technologies convergentes
Combinaison de réseau fixe et mobile,

jusqu'à 200 Mbit/s.

AUTOPARTAGE ET ÉLECTROMOBILITÉ À VANDŒUVRES

Grâce à un partenariat entre la commune et Mobility, une Skoda Enyak sera disponible dès la rentrée de septembre 2023 dans le parking de Vandœuvres.

Pour répondre à la demande croissante de disposer d'un véhicule en autopartage, la commune a fait le choix de l'électromobilité.

Le véhicule électrique sera à disposition 24h/24h et 7/7j de toute personne disposant d'un abonnement auprès de Mobility (www.mobility.ch), pour un tarif de CHF 3.-/heure et CHF 0.80/km.

Bornes de recharge au parking de l'Esplanade

Quant aux visiteurs disposant d'un véhicule électrique ou hybride, ils pourront dès la rentrée les recharger grâce à l'installation de deux bornes de rechargement (dont une à charge rapide) dans la partie publique du parking de l'Esplanade.

Tarifs : CHF 5.- fixe ;
EVPASS : CHF 0,25/kWh
+ CHF 1.- fixe TTC

www.vandoeuvres.ch



LES RUCHES DE LA MAIRIE

Le miel est l'un des produits les plus appréciés. Pour rappel, nous avons installé trois ruches à la Mairie afin de permettre aux habitants de profiter pleinement de ce produit naturel et savoureux. Récemment, grâce au responsable du parc, nous avons eu la chance de récupérer un essaim, ce qui fait maintenant quatre ruches à la Mairie.

Les abeilles ont dû affronter une sortie d'hiver difficile avec des temps changeants et un début de printemps très humide. Heureusement, les beaux jours sont arrivés et nous avons récolté un magnifique miel de printemps.

Comme vous pouvez le voir, le miel a été récolté avec les élèves de l'école. De plus, il y a actuellement deux colonies fortes qui ont chacune deux hausses (où l'on récolte le miel), la troisième n'en ayant qu'une. Nous sommes donc très optimistes quant à la qualité et la quantité de miel que nous pourrions récolter en juillet. Pour rappel, il y a deux récoltes par année, une de printemps et une d'été. L'essaim ne fera pas de miel cette année, car nous le laissons se renforcer et prendre possession de son nouvel habitat.

Les autorités communales discutent actuellement des meilleures façons de mettre ce miel à disposition des habitants, en fonction bien entendu de la quantité récoltée. Nombre d'entre vous sont impatients à l'idée d'avoir le plaisir d'apprécier cette production locale !

Le miel a de nombreuses propriétés, il est antibactérien, antiviral, antifongique, antioxydant, cicatrisant et antiseptique. De plus, il aide également au bon fonctionnement du système immunitaire humain. Vous pourrez donc déguster le miel de Vandœuvres sans modération.

Les journées au rucher se poursuivent avec l'école ; les élèves peuvent ainsi découvrir comment fonctionnent les ruches. Nous avons de très bons retours sur ces activités qui plaisent autant aux enseignants qu'aux enfants. Nous prévoyons également d'effectuer la récolte du miel d'été, avec un atelier participatif par exemple.

Nous vous souhaitons une très bonne dégustation de votre miel de Vandœuvres !

Texte : Maximilien Turrettini
Photographies : Eugenia Riccio



LES TSHM, UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

L'équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) est active dans les onze communes Arve-Lac, parmi lesquelles figure Vandœuvres.

Par une présence informelle en continu dans la rue, les TSHM répondent aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans sur le plan collectif et/ou individuel. Ils ont pour mission d'initier et de stimuler des actions collectives et communautaires et ont pour objectif d'assurer une prévention, un accompagnement éducatif et un suivi favorisant le dialogue, l'échange et l'intégration. Ils sont en lien avec les centres de loisirs de la région, avec lesquels ils développent des collaborations pour des activités communes.

Engagés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), les TSHM proposent :

- des activités régulières, une écoute attentive et des conseils, face à des situations auxquelles les jeunes du secteur pourraient être confrontés (enjeux professionnels, scolaires, familiaux, amicaux, etc.) ;
- des échanges ainsi que des accueils basés sur un fonctionnement de libre adhésion et de confidentialité ;
- un soutien à des initiatives individuelles et à des projets de groupes : un voyage, une création d'association, une envie de sortie, une préparation de manifestation ou tout autre projet ;

- des petits jobs, que ce soit pour s'insérer dans le monde professionnel ou pour avoir une activité.

Sara Rusalen, sara.rusalen@fase.ch,
tél. +41 76 355 16 04

Gianpaolo Gallo, gianpaolo.gallo@fase.ch,
tél. +41 76 816 64 51

Loïck Fertig, loick.fertig@fase.ch,
tél. +41 76 504 63 09

Instagram : @arvelac
Facebook : @tshmarvelac
www.fase.ch

N'hésitez pas à les contacter.

TSHM

arve - lac



CANICULE = SOLIDARITÉ

Les changements climatiques nous obligent à nous adapter à des périodes de canicule répétées – trois en 2022 – et plus longues, jusqu'à neuf jours de suite. En effet, l'été 2022 a été le deuxième été le plus chaud depuis 1864.

Les températures extrêmes sont éprouvantes pour l'organisme et comportent des risques pour la santé, en particulier pour les personnes fragilisées par la maladie ou l'âge, notamment le risque de déshydratation (premiers signes : bouche sèche, maux de tête, vertiges, nausées, fatigue, perte d'appétit, etc.).

Voici un rappel des règles essentielles pour prévenir ces atteintes à la santé :

S'hydrater :

- boire au moins 1,5 litre d'eau par jour, sauf avis contraire de son médecin ;
- prendre une gourde avec soi lors de ses déplacements.

Se protéger de la chaleur :

- réduire et adapter son activité physique ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, porter un chapeau ou une casquette si on doit sortir ;
- s'habiller léger ;
- maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés durant la journée) ;
- maintenir une bonne température du corps en posant des linges mouillés frais sur la tête, les bras, les jambes.

Aider ou se faire aider :

- prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage (famille, voisins, amis, etc.) ;

- pour tout signalement de situations fragiles ou isolées, ou pour d'autres besoins et informations, contacter info@vandoeuvres.ch ou +41 22 750 14 18.

En présence de signaux d'alerte, appeler son médecin traitant ; en cas de danger vital, contacter le 144.

Prêter attention aux plus fragiles

Une attention particulière doit être prêtée aux aînés, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Leur âge ou leur état de santé font qu'ils ne ressentent pas toujours la chaleur. Ils sont plus sensibles à ses effets et ne sont pas toujours en mesure de se protéger ou d'agir seuls face à la hausse des températures. à la maison, ils peuvent avoir besoin d'une aide (par exemple pour faire les courses) et d'une surveillance accrue.

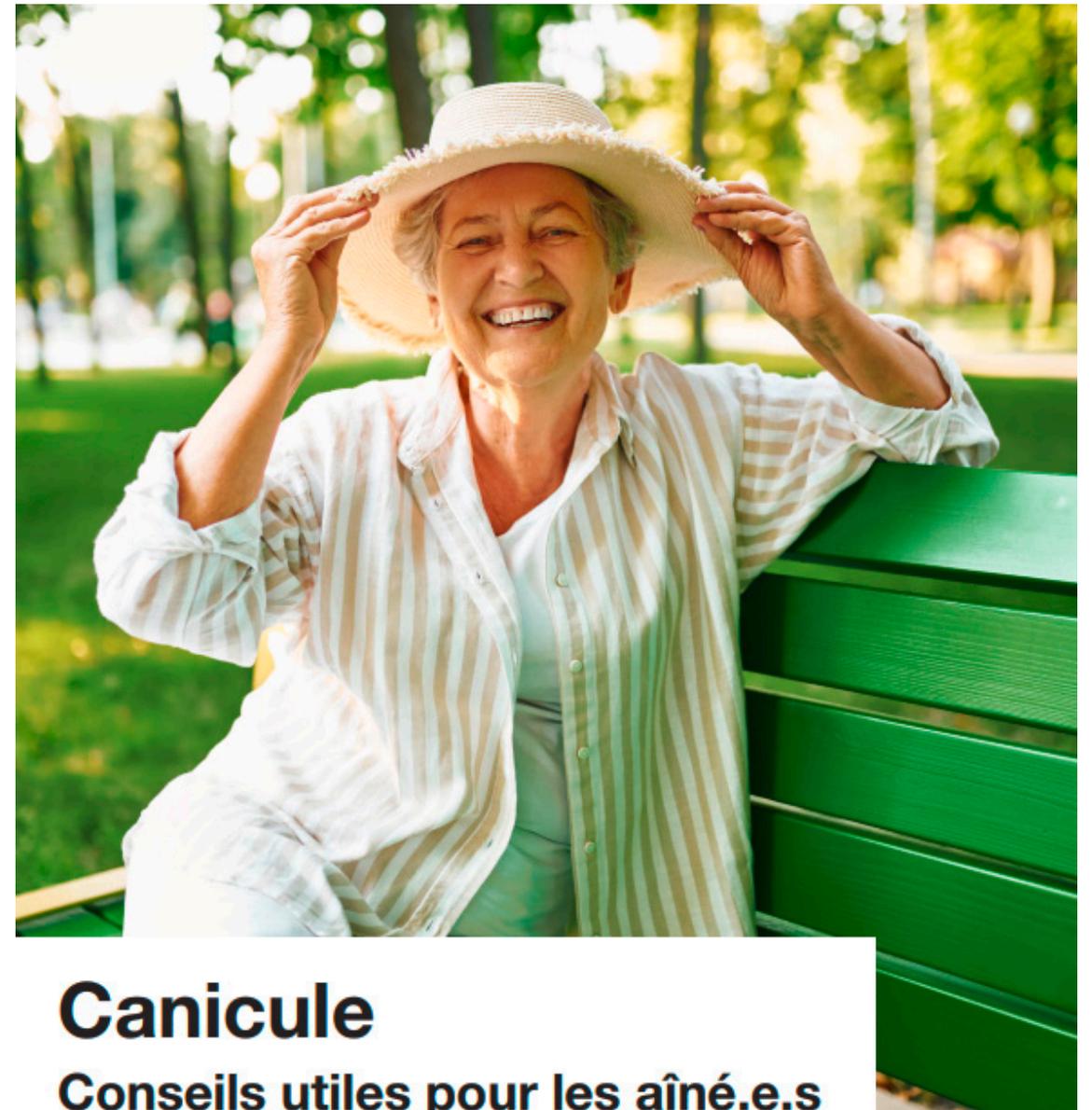
Il en va de même pour les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et, de manière générale, de toutes celles avec une autonomie ou une mobilité réduite. Il appartient à chacun, famille, proches, voisins, d'être attentif à ces situations, en particulier pendant les périodes de grandes chaleurs.

Nos services restent, comme à toute période de l'année, disponibles pour tout besoin d'aide ou de soutien nécessaire, en lien ou non avec la canicule.

Les autorités comptent également sur la solidarité de chacun pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité.

Bel été à tous !

www.vandoeuvres.ch



Canicule

Conseils utiles pour les aîné.e.s

Numéro gratuit 0800 22 55 11
plancanicule@ville-ge.ch

En collaboration avec



Plus d'informations en scannant le QR code



Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch



NATURE EN ÉTÉ...

La commune de Vandœuvres a décidé de soutenir l'association NARIES qui œuvre pour la protection de la nature et la sensibilisation du public quant à sa conservation.

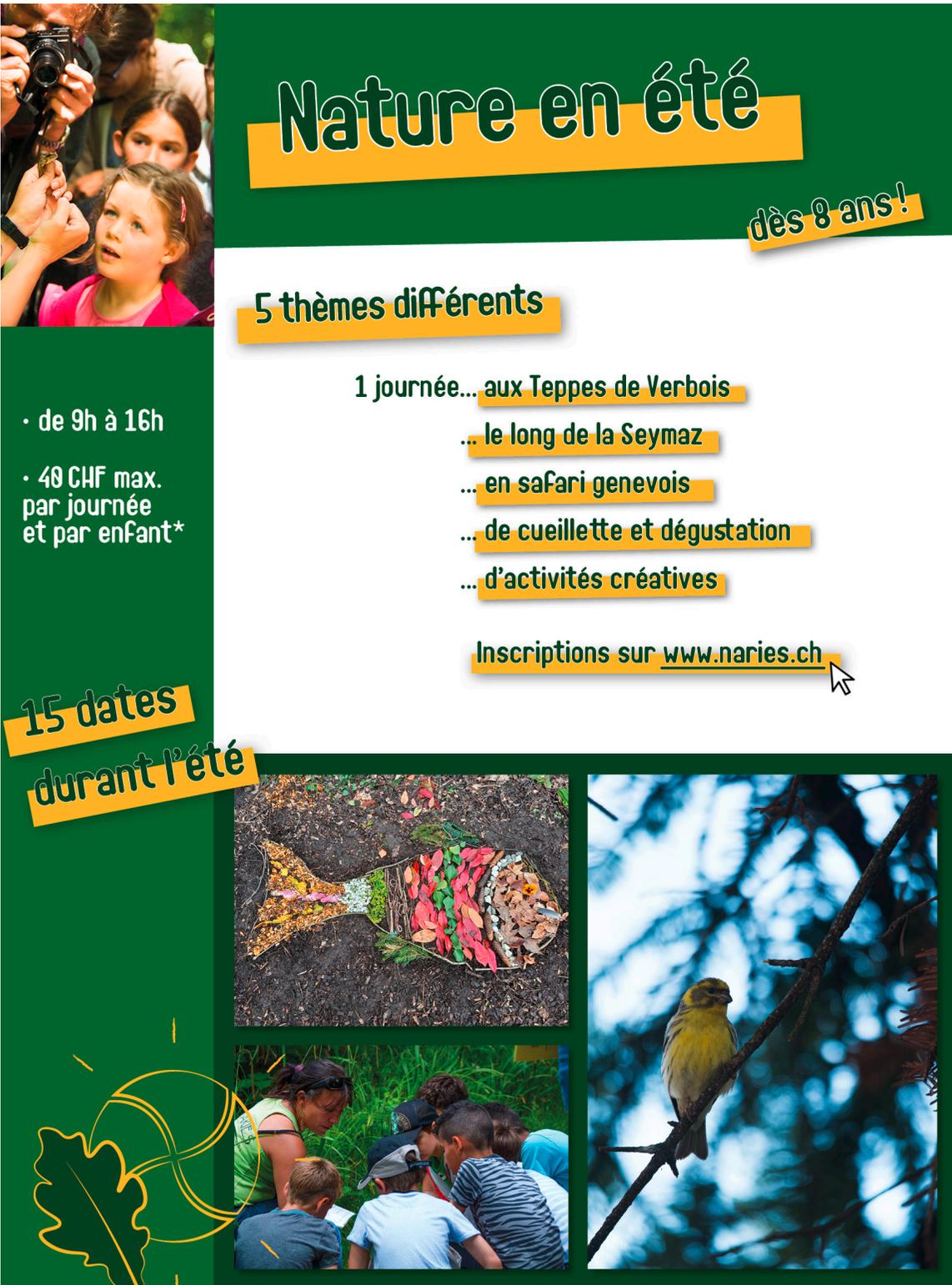
Afin d'offrir aux parents une activité ludique et écoresponsable pour occuper leurs enfants cet été, les journées ci-dessous seront entièrement gratuites pour les enfants de Vandœuvres qui souhaitent s'inscrire :

- journée le long de la Seymaz, les jeudis 20 juillet et 3 août 2023.

Organisées par l'association NARIES, ces journées permettront aux enfants dès 8 ans de découvrir la nature et les trésors dont elle regorge et d'apprendre à s'amuser en la respectant.

Inscriptions sur www.naries.ch.

www.vandoeuvres.ch



Nature en été

dès 8 ans!

5 thèmes différents

- 1 journée... aux Teppes de Verbois
- ... le long de la Seymaz
- ... en safari genevois
- ... de cueillette et dégustation
- ... d'activités créatives

Inscriptions sur www.naries.ch

15 dates
durant l'été

*variable selon les subventions accordées par les communes

CHŒUR DE VANDŒUVRES- CHOULEX-COLOGNY

TROIS REPRÉSENTATIONS SONT PROPOSÉES :

Dimanche 15 octobre:
Festival de Compesières :
Église de Compesières, 17h

Vendredi 3 novembre :
Église Saint-Germain, 20h

Dimanche 5 novembre :
Temple de la Madeleine, 17h

Le chœur de Vandœuvres-Choulex-Cogny présentera, cet automne, le Requiem allemand de Brahms, œuvre majeure du répertoire choral. Cette œuvre a hissé Brahms au rang des grands compositeurs allemands avec Bach et Beethoven. Créée à Brême le 10 avril 1868 sous la direction de Brahms lui-même, elle sera reprise une centaine de fois en dix ans dans les pays germaniques ; c'est un immense succès. Brahms, lecteur assidu de la bible, y puise les passages qu'il mettra en musique jusqu'à composer un requiem spirituel et humaniste plus que religieux.

Le chœur de Vandœuvres-Choulex-Cogny, dirigé par Jean Gautier-Pignonblanc, sera accompagné d'un orchestre d'une vingtaine de musiciens et de solistes dont la sensibilité et l'expression vocale traduiront alternativement l'angoisse et la consolation que Brahms sublime dans cette œuvre empreinte d'émotion retenue et de force dramatique.

Photographie : Jean-Claude Grandgirard



Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique « courrier des lecteurs », alors contactez-nous !

Adresse postale
Mairie de Vandœuvres
Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Adresse courriel
l.waechter@vandoevres.ch

Retombant sur la *Coquille*, que je conserve toujours dans l'entrée, j'en ai reparcouru quelques pages. Et vraiment, quelle qualité ! Elle m'a semblé encore plus réussie que d'habitude. Bravo et merci !

Merci aussi pour le passage sur les jardins, qui me fait d'autant plus plaisir que, justement par philosophie d'équilibre avec la nature, j'ai toujours laissé monter les graminées et fleurs dans une partie du jardin, toujours laissé quelques coins sauvages et du bois pourri pour préserver la biodiversité. Même si cela m'a souvent attiré la critique que, contrairement à mes voisins, je n'avais pas un tapis vert « parfait ». Merci beaucoup de cette confirmation !

Antoine Bachmann

Avertissement photos

Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.

Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

IMPRESSUM**Impression**

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex
Journal tiré à 1'180 exemplaires sur papier certifié FSC

Éditeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page

Jonathan Davet

Photographie page de garde

Melvin Provini

Rédacteur responsable

Véronique Lévêque – 1253 Vandœuvres

